



Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC) au Tchad

Projet AMCC au Tchad «Adaptation aux Effets du Changement Climatique et Développement des Énergies Renouvelables»

Synthèse de l'atelier sur la Gouvernance de l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Mécanisme de Développement Propre (MDP) au Tchad

Du 11 au 13 février 2019 au CEFOD (N'Djamena)



L'atelier sur la gouvernance de l'Autorité Nationale Désignée (AND) du MDP s'est tenu, du 11 au 13 février 2019, au CEFOD à N'Djamena. Cet atelier a regroupé une trentaine des participants de différents départements Ministériels et les organisations de la société civile.

L'ouverture de l'atelier a été faite en présence du coordonnateur du projet AMCC M. Sanda Bakari et du Directeur de l'Education Environnementale et de la Lutte Contre le Changement Climatiques M. Mahamat Hassan Idriss.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, M. Mahamat Hassan Idriss a souligné l'importance de l'atelier dont l'objectif est de rendre opérationnelle l'AND pour le MDP. Il a souhaité plein succès aux travaux de l'atelier.

Après l'ouverture, un présidium a été mis en place. Il est composé de :

- Président : M. Ahmat Agala
- Premier rapporteur : M. AYDAY Lintel
- Deuxième rapporteur : Mme ROSINE Tatoloum Ondé

- Troisième rapporteur : MOUSSA Idriss

Le président a énoncé quelques règles de conduite de travaux de l'atelier.

Après l'adoption de l'agenda qui comporte cinq présentations à savoir : (i) les objectifs de l'atelier; (ii) les instruments juridiques et politiques de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC); (iii) le Mécanisme de Développement Propre (MDP); (iv) le marché du carbone et (v) les principales informations pour la conception et la mise en œuvre des projets MDP, Il en est suivi d'une présentation des participants et la photo de famille.

Ensuite la parole a été donnée au Dr Benoit SARR, assistant technique principal, qui a présenté l'objectif global.

La deuxième présentation portant sur les instruments juridiques et politiques de mise en œuvre de la CCNUCC a été faite par Mr Mahamat Hassane Idriss. Cette présentation a fait un focus sur les conventions et accords climat que le Tchad a signé et ratifié dont la CCNUCC, le protocole de Kyoto et l'Accord de Paris. Enfin, la présentation a mis l'accent sur le Protocole de Kyoto qui a fixé les objectifs juridiquement contraignants pour amener les pays développés signataires à réduire sensiblement leurs émissions de gaz à effets de serre.

La troisième présentation faite par Mr Abderamane Choua porte sur le Mécanisme de Développement Propre (MDP), particulièrement l'historique du MDP, les conditions d'éligibilités, le cycle du projet MDP, l'additionnalité (le projet MDP doit être additionnel, permettant de générer une réduction des émissions de GES), la situation du MDP en Afrique et dans le Monde et enfin un aperçu sur le marché carbone.

La quatrième présentation faite par Dr Benoit SARR complète les informations sur le marché du carbone telles que le concept et l'intérêt du carbone, les principaux gaz à effet de serre (GES) ainsi que le pouvoir de réchauffement, les types de marché carbone (marchés régulés dans le cadre du protocole de Kyoto, marchés volontaires) et enfin l'évolution de cours mondiaux de carbone ont été passés en revue.

La communication portant sur la conception et la mise en œuvre des projets MDP a été présentée par M. Mahamat Hassane Idriss et Dr SARR. les principaux points développés concernent : la conception de note d'idée et du Document Descriptif du Projet (DDP), la validation, l'enregistrement, le suivi, la vérification, la certification des émissions, les émissions des crédits carbonés..

A l'issue de ces présentations, les points échangés et discutés se sont focalisés sur :

- la notion de responsabilités communes et différenciées,
- les méthodologies utilisées pour la conception des projets,
- le montant de financement alloué à un projet MDP,
- le taux défrichement des forêts dans le monde,
- la notion de l'efficacité énergétique,
- les compétences en matière d'inventaire des gaz à effet de serre au Tchad,
- le lien entre AND et le Conseil Exécutif du MDP,
- les capacités du Tchad à accéder au financement,
- les difficultés à collecter des données et des informations sur les émissions des GES.

Au terme de cette première session en plénière, il s'en est suivi des travaux de groupes dont les termes de références ont porté sur :

- 1- le rôle d'une Autorité Nationale Désignée (AND) ;

- 2- les principales activités d'une AND ;
- 3- la structure/organigramme de l'AND pour le MDP du Tchad.
- 4- Les sources de financement de l'AND pour le MDP ;
- 5- L'élaboration d'un plan de travail au titre de l'année 2019
- 6- Les propositions des recommandations à la structure de gouvernance du MDP.

Les résultats des travaux de groupe ont été présentés et discutés en plénière. A l'issue des échanges et discussions, l'organigramme et le plan de travail de l'AND au titre de l'année 2019 ont été adoptés (Cf. Annexes 1 & 2).

Pour l'opérationnalisation de l'AND pour MDP, les participants ont donné mandat au Directeur de l'Education Environnementale et de la Lutte Contre les Changements Climatiques, appuyé par l'équipe du projet AMCC, de préparer la mise en place des organes de l'AND.

Quelques recommandations ont été faites par les participants à l'endroit de :
L'Autorité Nationale Désigné (AND)

- Préparer et soumettre au Ministère en charge de l'Environnement un arrêté nommant les membres de l'AND ;
- Préparer et soumettre au Ministère en charge de l'Environnement un arrêté portant création, composition et attribution du Comité de pilotage ;
- Transmettre les arrêtés au Secrétariat Exécutif du MDP ;
- Formuler une requête et soumettre aux PTFS pour le financement des activités ;
- Organiser des réunions d'information, d'éducation et de communications sur le MDP ;
- Renforcer les capacités sur les procédures et critères d'approbation des projets ;

Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche

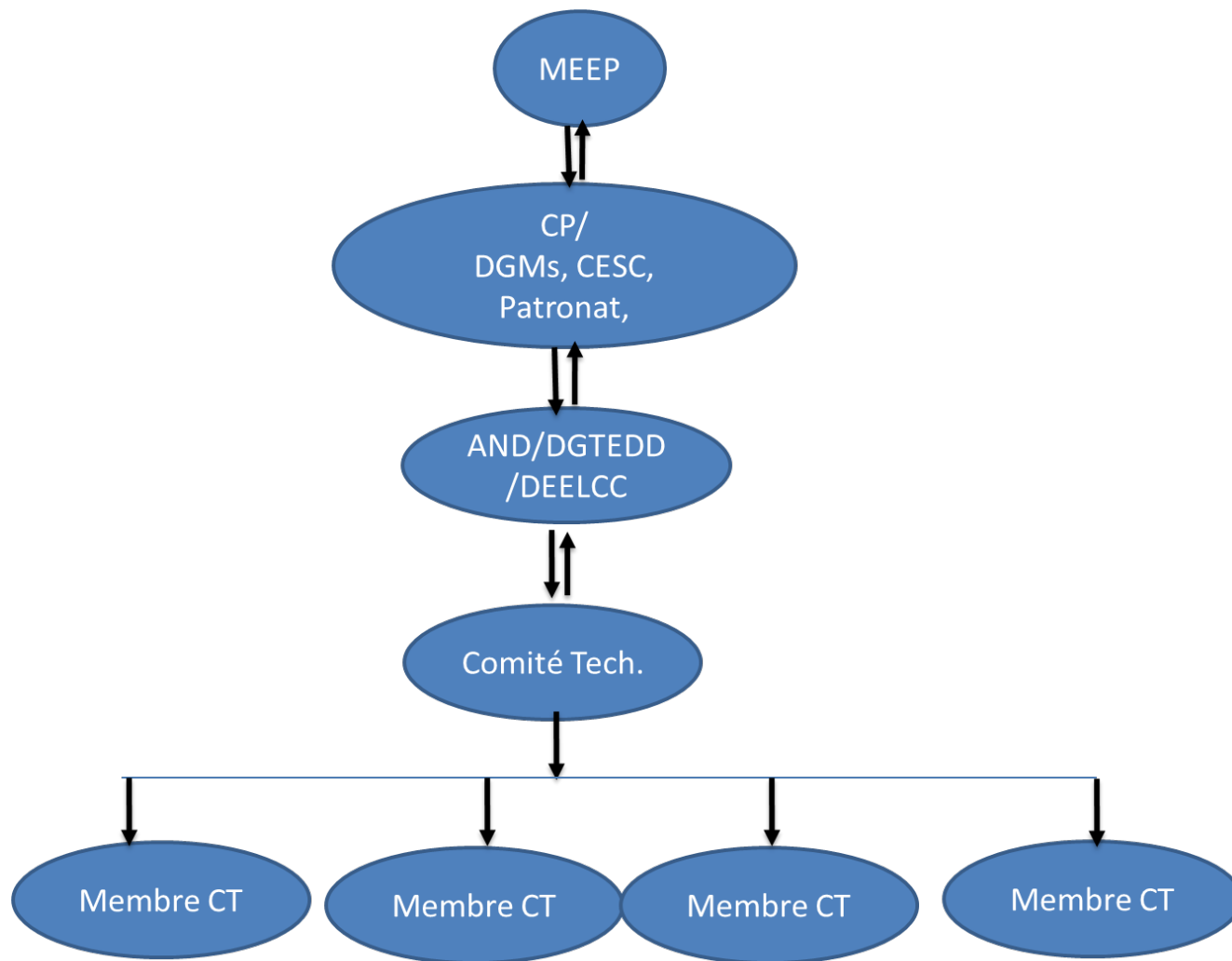
- Désigner les membres du comité technique AND en fonction de leurs compétences
- Doter l'AND de moyens financiers
- Faciliter l'information et la sensibilisation sur le Mécanisme de Développement Propre (MDP) ;
- Renforcer les capacités de communication en langue anglaise ;

Enfin, l'atelier sur la gouvernance de l'AND-MDP a été clôturé par le Directeur de l'Education Environnementale et de la lutte contre les changements climatiques qui a vivement les participants pour leurs participations actives à cet évènement.

Fait à N'Djamena, le 13 février 2019.

Les participants

Annexe 1 : Proposition de la structure organisationnelle de l'AND pour le MDP du Tchad



Annexe 2 : Plan de Travail de l'AND au titre de l'année 2019

Activités	PERIODE											Résultats attendus	Responsables	Partenaires financiers
	Fev	Mars	Av	M	J	Jt	At	Sep	Oct	Nov	Dec			
Nomination des membres du comité technique de l'AND Mise en place arrêté comité de Pilotage												Membres de l'AND nommés Arrêté du CP signé	MEEP/ AND	
Organisation ateliers nationaux de renforcement de capacités (montage de projets, procédures approbation des projets, communication en anglais)												Au moins deux ateliers organisés Capacités des d'une quinzaine de membres AND renforcées	AND	ETAT/PTF (UE, BM, FEM, PNUD, FAO, secteur privé, FSE, taxe protection environnement, taxe carbone etc.)
Ateliers nationaux d'informations et sensibilisation sur les projets MDP à l'attention des porteurs de projets												Au moins trois ateliers organisés Au moins une vingtaine de porteurs potentiels de projets informés et sensibilisés	AND	Idem
Organiser des appels à proposition de notes d'idées de projets												Un appel à proposition est élaboré et diffusé	AND	Idem
Sélectionner notes d'idées de projet (NIP)												Au moins une note d'idées de projet	AND	Idem
Elaboration d'une proposition complète issue de NIP sélectionnées à												Une proposition complète de	AND	idem

soumettre au MDP												projet soumise au MDP		
Elaborer rapports d'activités												Au moins trois rapports trimestriels et un rapport annuel élaboré et diffusé	AND	Idem